

CONFERENCE REGIONALE SUR LA COOPERATION

CAYENNE

31 MARS – 1^{ER} AVRIL 2016

ALLOCUTION D'ARY CHALUS PRESIDENT DE LA RÉGION GUADELOUPE

Madame la Ministre des Outre-mer

Monsieur le Président de la Collectivité territoriale de Guyane

Monsieur le Président du Conseil exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique

Monsieur le Président du Conseil territorial de Saint-Barthélemy

Monsieur le représentant du Conseil territorial de Saint-Martin

Monsieur le député

Mesdames et messieurs les ambassadeurs

Madame l'ambassadrice Délégué à la Coopération Régionale pour la zone Antilles-Guyane (DCRAG)

Mesdames et messieurs en vos grades et qualités (présence de différents acteurs de la coopération, de présidents d'université, recteurs, chercheurs, porteurs de projets....)

Mesdames Messieurs,

S'il était besoin d'exprimer l'importance de la coopération entre les peuples, les événements dramatiques de Bruxelles auraient constitué une réponse sans appel.

Puisque j'ai le privilège d'être l'un des premiers intervenants, permettez-moi de vous dire à quel point tous les Guadeloupéens que je représente aujourd'hui se sont sentis, se sentent encore Bruxellois, et au-delà, solidaires des capitales, des villes et des populations européennes frappées par le terrorisme.

Ces événements dramatiques nous offrent l'opportunité, par-delà l'Océan Atlantique, de mesurer à quel point les principes qui nous unissent sont infiniment supérieurs, en nombre et en qualité, à ce qui nous oppose à l'occasion, par exemple sur tel ou tel dispositif d'une quelconque réglementation communautaire spécifique.

Nous nous nous sentons donc d'autant plus honorés et reconnaissants de la présence parmi nous de la Délégation qui représente l'Union européenne et ses valeurs d'humanité et de solidarité.

Maintenant, en tant que Président de la Région Guadeloupe tout récemment élu, laissez-moi vous dire combien je ressens ma présence parmi vous qui êtes aguerris à ces rencontres, comme un immense honneur et un vrai privilège.

Mon expérience de président est courte. Elle suffit cependant à me convaincre que l'objet de cette réunion est d'une importance capitale pour le devenir de nos régions, afin, notamment, que les barrières que l'histoire a dressées à l'encontre de la géographie puissent s'estomper au fur et à mesure de nos initiatives.

Sachez donc que le renfort de ma présence parmi vous ne peut que conforter notre volonté commune d'aller plus loin, un objectif qui s'exprime lors de chaque Conférence de coopération régionale Antilles Guyane.

Permettez que j'adresse maintenant quelques mots de remerciements à notre hôte de cette année 2016, Monsieur le Président de la Collectivité territoriale de la Guyane, notre cher ami Rodolphe Alexandre.

La qualité de son accueil fait de la Guyane la meilleure porte d'entrée sur le continent, un vrai office du tourisme sud-américain, voire américain tout court.

Historien de formation et de talent, le Président Alexandre, est parfaitement qualifié pour dire si notre rencontre et nos travaux sont susceptibles d'avoir une tournure qui leur vaudra le qualificatif d'historique.

Il s'agit de la 12^e édition de cette conférence.

On pourrait dire : « déjà ? »

Mais un observateur pourrait aussi dire : « seulement ? »

On pourrait dire « seulement », pour signifier à quel point il aura fallu attendre longtemps pour envisager une coopération institutionnalisée avec notre environnement, ce qui devrait pourtant aller de soi, tant cette idée s'impose, paraît une évidence, par l'histoire, par la géographie, physique et humaine.

Mais on pourrait aussi dire « déjà 12 ans ? », pour observer que la démarche de coopération progresse, certes, mais progresse avec une lenteur. Des esprits chagrins diraient que c'est un rythme de tortue... là où il faudrait que nous soyons des lièvres, voire même des lévriers.

Nous concluons donc que rien ne sert de courir.

Mais désormais, nous devons savoir éviter le sur place et partir à point.

Mais sans faut-il attendre la fin de nos travaux et même au-delà, en fonction des suites concrètes qui pourront y être données dans le futur, pour savoir si cette 12^e conférence méritera le qualificatif d'historique.

Quoi qu'il en soit, le lieu géographique de notre rencontre nous renvoie, Guadeloupe, Martinique, Saint Martin, Saint Barthémemy et Guyane, à notre histoire commune. En effet, nous sommes au pays du plus Guadeloupéen, et du plus Martiniquais... des Guyanais, à savoir Félix Eboué.

Secrétaire général en Martinique, puis Gouverneur de la Guadeloupe, Eboué fait en effet un bon parrain de notre manifestation. On pourrait même dire qu'il a connu une carrière diplomatique intense, en des temps plus que troublés. Une carrière diplomatique avec des guillemets, puisqu'il fut administrateur colonial en Afrique Equatoriale Française. Diplomatie de guerre, car on se souvient que c'est d'Afrique Equatoriale Française que partit la reconquête militaire des forces françaises vers la Libération du pays à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Si j'évoque l'Afrique à travers Félix Eboué, c'est parce que si ce continent échappe à nos préoccupations de voisinage caribéen, il est malgré tout présent, de manière subliminale, car c'est le plus grand dénominateur commun entre les populations des États de la Caraïbe et celles des collectivités territoriales françaises concernées par cette coopération.

La Guyane est aussi géographiquement un lieu symbolique, propice à notre rencontre et à nos réflexions.

Dans l'archipel que constituent nos collectivités iliennes, se réunir dans l'Île de Cayenne paraît donc tout indiqué. En même temps, c'est la Guyane qui offre à notre ensemble de collectivités françaises sa seule frontière terrestre avec le continent américain auquel nous appartenons. Et c'est d'ici, qu'il y a un millénaire et plus, partirent les Amérindiens, dont les descendants peuplent la Guyane, et ont essaimé d'îles en îles, les Caraïbes, les Arawaks et autres Kalinagos.

Au moment où nous commémorons le 70^e anniversaire de la loi de départementalisation du 19 mars 1946, Gaston Monnerville, fait lui aussi un excellent parrain de notre manifestation.

Là encore, je m'exprime sous le contrôle du Président Alexandre, éminent spécialiste de Monnerville. Partisan de la départementalisation, Monnerville est

celui qui en 1969, s'est opposé au Général de Gaulle sur la question de l'évolution des institutions de la République.

Si je fais référence à cette question institutionnelle, c'est parce qu'elle constitue le fond juridique évolutif dans lequel la coopération de nos collectivités territoriales respectives doit désormais s'inscrire. En effet, partant d'une situation de parfaite homogénéité, nous sommes dorénavant proches d'un statut différent pour chaque collectivité.

En Guadeloupe où nous allons appliquer ses dispositions, la loi NOTRÉ va dans le même sens d'une extension des responsabilités régionales. En comparaison, l'évolution de la coopération caribéenne paraît timide, marquée d'un excès de prudence. Mais peut-être est-ce moi, dernier arrivé, qui suis trop pressé. Nous en débattons certainement.

Quoi qu'il en soit, c'est dans un contexte plutôt favorable à la prise de responsabilité locale qu'intervient l'examen de la proposition de loi actuellement en débat au Parlement à l'initiative du Député de la Martinique Serge Letchimy.

Nul doute que nos débats apporteront des arguments supplémentaires au Député que je suis pour quelques mois. Peut-être même des propositions d'amendement.

Enfin, outre l'Etat, l'autre acteur essentiel qu'il convient de citer est bien entendu l'Union européenne.

C'est pourquoi je me félicite que nous puissions bénéficier d'un regard Bruxellois.

Mesdames et Messieurs,

L'heure n'est pas encore au débat. Cependant, à ce point de mon allocution, je souhaite vous dire que j'ai personnellement de réelles attentes, que je souhaite ardemment et que j'ai bon espoir de voir satisfaites, au vu de l'ordre du jour qui nous est proposé.

La raison de mon optimisme en est simple. Nos régions sont toutes confrontées à deux défis intérieurs, la formation des hommes et le développement économique. Or, même si cela peut paraître paradoxal, je pense que l'ouverture caribéenne constitue la meilleure opportunité pour répondre à ces deux défis internes.

Je me réjouis donc de voir que ces deux domaines vont occuper tout naturellement l'essentiel de notre temps de réflexion.

D'abord la formation.

« Il n'est de richesse que d'hommes ». On le dit depuis le 16^e siècle. Et lorsque l'on n'a pas de pétrole, ni minerais précieux ni immense territoire, cette vérité saute facilement aux yeux et à l'esprit.

Quant à l'économie, la coopération y est aussi limitée qu'elle paraît évidente et aisée à développer au premier abord.

Plutôt que les difficultés, il convient de prendre en considération le potentiel de progrès qui est devant nous.

Je m'en voudrais de terminer cette allocution sans mentionner la mémoire de Justin Catayée et cela pour au moins deux raisons.

La première, parce que le député de la Guyane, on le sait, avait une grande ambition pour la Guyane. Cette ambition recouvrait notamment une plus grande capacité de négociation avec les États voisins. En somme Catayée est vivant !

La seconde raison, plus personnelle est que Justin Catayée a trouvé la mort dans les circonstances que l'on sait, à Deshaies en Guadeloupe, qui est une commune de la circonscription législative qui m'a élu député en 2012.

C'est de chez lui, ici en Guyane que j'exprime pour la première fois en public, le vœu que la Région Guadeloupe rende pour la première fois, l'hommage que mérite Justin Catayée.

C'est une annonce en forme d'invitation pour une cérémonie d'hommage qui aura lieu le 22 juin prochain, date anniversaire de sa mort.

J'ai déjà cité trois éminents fils de Guyane, hélas tous disparus. Pour conclure, j'aurais pu y ajouter une fille de Guyane, bien vivante elle, en la personne d'une récente et éminente ministre de la Justice.

Alors, je vous invite, je vous incite à aller dans le sens du mot d'ordre du Révolutionnaire Danton qui prônait :

« De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace ».

C'est pourquoi j'emprunterai volontiers à Christiane Taubira l'usage de ces quelques vers de Léon Gontran Damas, qu'elle a su transformer en véritable tube de hit-parade.

Dans Black label, le poète nous dit ceci :

« Nous les Gueux
Nous les peu
Nous les rien

Qu'attendons-nous
Pour jouer aux fous ? »

J'ai toujours pensé que les poètes sont des gens raisonnables.

Je vous remercie de votre attention.

Ary CHALUS

Président de la Région Guadeloupe